

Comment participer au Programme 2030 à la lumière de *Laudato Si'*



JANVIER 2018



Comment participer au Programme 2030 à la lumière de *Laudato Si'*

JANVIER 2018

Remerciements :

Ce document a été élaboré en collaboration avec les organisations suivantes :

AMECEA, CAFOD (Caritas Angleterre et Pays de Galles), Caritas Afrique, Caritas Australie, Caritas Danemark, Caritas Espagne, Caritas Europe, Caritas Ghana, Caritas Italie, Caritas Kenya, Caritas Sierra Leone, Caritas Internationalis, Caritas Amérique du Nord, l'Académie sociale catholique d'Autriche, CEAS Pérou, CIDSE, Cordaid Pays-Bas, KOO Autriche, Misereor, REPAM, SECAM.

Ce projet a été coordonné par Graham Gordon et Diego Martinez-Schütt.

Nous tenons à remercier en particulier le Professeur Celia Deane-Drummond et le Révérend Dr Augusto Zampini-Davies pour leur soutien théologique.

Photographie en couverture : *Santos marche avec ses enfants dans sa ferme au Pérou (Louise Norton/CAFOD).*

Photographie au dos de la couverture : *Santa Bahadur Ale effectue des travaux dans sa nouvelle maison au Népal suite aux séismes et aux glissements de terrain qui ont détruit la région en 2015 (Tom van Cakenberghe/DEC).*

Photographie de la dernière page : *Souvenirs à Chiwashira Dam, au Zimbabwe (Thom Flint/CAFOD).*

Sommaire

Introduction	5
Le Programme de développement durable à l'horizon 2030	5
La lettre encyclique <i>Laudato Si'</i> – sur la sauvegarde de la maison commune	6
Une opportunité à saisir	7
Comment utiliser ce document	7
Principaux thèmes et approches du Programme 2030 analysés à la lumière de <i>Laudato Si'</i>	9
1 Préserver la dignité de la personne humaine et le respect des droits de l'homme	10
2 Ne laisser personne de côté	14
3 Lutter contre les inégalités	18
4 Intégrer l'environnement et le développement	22
5 Promouvoir la participation et le dialogue	26
6 Renforcer la gouvernance et le Partenariat mondial	30
7 Changer les modes de consommation et de production	34
8 Promouvoir le rôle de la technologie	38
9 Soutenir la croissance économique, les entreprises et promouvoir le travail décent	42
Ressources complémentaires	46
Glossaire relatif aux documents de la Doctrine Sociale de l'Église (DSE)	47

Introduction

■ Le Programme de développement durable à l'horizon 2030

Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 est officiellement entré en vigueur le 1er janvier 2016. À bien des égards, ce programme constitue l'expression d'un consensus mondial pour le développement jusqu'en 2030.

La notion de développement, au sens où la communauté internationale l'entend, a évolué. Et ces évolutions dans la manière d'appréhender le changement sont prises en compte dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 : il s'agit en effet d'un programme universel applicable à tous les pays, qui inclut la protection de l'environnement et l'élimination de la pauvreté. Ce programme favorise l'essor de la participation de tous les groupes de la société, tout en luttant contre les inégalités. Enfin, il encourage l'inclusion en veillant essentiellement à ne laisser personne de côté.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (ci-après désigné « Programme 2030 ») comprend cinq parties :

- 1 Préambule
- 2 Déclaration
- 3 Objectifs et cibles de développement durable
- 4 Moyens de mise en œuvre et Partenariat mondial
- 5 Suivi et examen

Les 17 objectifs de développement durable et les 169 cibles correspondantes sont au cœur du Programme 2030. Ils couvrent un large éventail de questions, notamment l'éducation, les soins de santé, la protection sociale, la migration, la paix et la justice, les océans, les forêts, l'agriculture durable, les changements climatiques, le travail décent et le développement économique.

Le Programme 2030 est complexe et forme un tout, dans la mesure où aucune partie ne peut être choisie séparément pour représenter l'ensemble. Compte tenu de cette mise en garde, l'approche et le contenu de ce programme sont bien résumés dans les paragraphes 7 à 9 de la Déclaration :

7. Dans ces objectifs et cibles, nous définissons un projet extrêmement ambitieux et porteur de changement. Nous aspirons à un monde libéré de la pauvreté, de la faim, de la maladie et du besoin, où chacun puisse s'épanouir. Un monde libéré de la peur et de la violence. Un monde où tous sachent lire,

écrire et compter. Un monde où tous jouissent d'un accès équitable à une éducation de qualité à tous les niveaux, aux soins de santé et à la protection sociale, où la santé physique et mentale et le bien-être social soient assurés. Un monde où les engagements que nous avons pris concernant le droit fondamental à l'eau potable et à l'assainissement soient tenus et où il y ait une meilleure hygiène. Un monde où il y ait des aliments en quantité suffisante pour tous et où chacun puisse se nourrir de manière saine et nutritive quels que soient ses moyens. Un monde où les établissements humains soient sûrs, résilients et durables et où chacun ait accès à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable.

8. Nous aspirons à un monde où soient universellement respectés les droits de l'homme et la dignité humaine, l'état de droit, la justice, l'égalité et la non-discrimination. Un monde où la race, l'origine ethnique et la diversité culturelle soient respectées. Un monde où règne l'égalité des chances, pour que le potentiel humain soit pleinement réalisé et la prospérité partagée. Un monde qui investisse dans ses enfants et où chacun d'eux grandisse à l'abri de la violence et de l'exploitation. Un monde où l'égalité des sexes soit une réalité pour chaque femme et chaque fille et où tous les obstacles juridiques, sociaux et économiques à leur autonomisation aient été levés. Un monde juste, équitable, tolérant et ouvert, où les sociétés ne laissent personne de côté et où les besoins des plus vulnérables soient satisfaits.

9. Nous aspirons à un monde dans lequel chaque pays jouisse d'une croissance économique soutenue, inclusive et durable, et où le principe d'un travail décent pour tous soit une réalité. Un monde où les modes de consommation et de production et l'utilisation de toutes les ressources naturelles soient durables, que celles-ci proviennent de la terre, de l'air, des fleuves, des lacs, des aquifères, des océans ou des mers. Un monde où le développement durable soit favorisé par la démocratie, la bonne gouvernance et l'état de droit ainsi que des conditions favorables, aux niveaux national et international, marquées par une croissance économique soutenue et partagée, le développement social, la protection de l'environnement et l'élimination de la faim et de la pauvreté. Un monde dans lequel le développement et l'usage des technologies soient respectueux du climat et de la biodiversité et soient résilients. Un monde où l'humanité vive en harmonie avec la nature et où la faune et la flore sauvages et les autres espèces vivantes soient protégées.

Introduction

■ La lettre encyclique *Laudato Si'* – sur la sauvegarde de la maison commune

Peu de temps avant l'accord sur le Programme 2030, le Pape François a publié sa lettre encyclique *Laudato Si'* – sur la sauvegarde de la maison commune. Ce document s'appuie sur le corpus de la Doctrine Sociale de l'Église (DSE) – la doctrine élaborée par l'Église catholique sur des questions de justice sociale – et fournit une analyse approfondie sur les questions environnementales, dans le cadre d'une approche d'écologie intégrale.

Laudato Si' s'interroge sur le modèle actuel de développement et invite chacun à prendre part au dialogue afin de redéfinir le progrès et de promouvoir un développement humain intégral qui puisse bénéficier à tout le monde, en particulier les populations les plus pauvres et les plus vulnérables, tout en respectant l'environnement naturel (LS 49). Il s'agit clairement d'un appel à l'introspection adressé à « chaque personne qui habite cette planète » (LS 3), y compris au sein de l'Église catholique.

Cette lettre encyclique a inspiré de nombreuses personnes, aussi bien au sein de l'Église catholique qu'en dehors. Elle est devenue un document de référence pour les agences catholiques de développement à travers le monde.

Comme pour le Programme 2030, l'approche intégrée adoptée par l'enseignement social catholique signifie que les questions traitées ne peuvent pas être abordées indépendamment les unes des autres. Il est toutefois important de mentionner certains thèmes clés de *Laudato Si'*, qui sont révélateurs de l'approche adoptée dans cette encyclique.

*J'adresse une invitation urgente à un **nouveau dialogue** sur la façon dont nous construisons l'avenir de la planète. Nous avons besoin d'une conversion qui nous unisse tous, parce que le défi environnemental que nous vivons, et ses racines humaines, nous concernent et nous touchent tous. (LS 14)*

*Mais aujourd'hui, nous ne pouvons pas nous empêcher de reconnaître qu'une **vraie approche écologique se transforme toujours en une approche sociale**, qui doit intégrer la justice dans les discussions sur l'environnement, pour écouter **tant la clameur de la terre que la clameur des pauvres**. (LS 49)*

*Nous avons besoin de renforcer la conscience que nous sommes **une seule famille humaine**. Il n'y a pas de frontières ni de barrières politiques ou sociales qui nous permettent de nous isoler, **et pour cela même il n'y a pas non plus de place pour la globalisation de l'indifférence**. (LS 52)*

*À l'extrême, d'un côté, certains soutiennent à tout prix le **mythe du progrès** et affirment que les problèmes écologiques seront résolus simplement grâce à de nouvelles applications techniques, sans considérations éthiques ni changements de fond. (LS 60)*

*Il n'y a pas deux crises séparées, l'une environnementale et l'autre sociale, mais **une seule et complexe crise socio-environnementale**. Les possibilités de solution requièrent une approche intégrale pour combattre la pauvreté, pour rendre la dignité aux exclus et simultanément pour préserver la nature. (LS 139)*

*Dans les conditions actuelles de la société mondiale, où il y a tant d'inégalités et où sont toujours plus nombreuses les personnes marginalisées, privées des droits humains fondamentaux, **le principe du bien commun devient immédiatement comme conséquence logique et inéluctable, un appel à la solidarité et à une option préférentielle pour les plus pauvres**. (LS 158)*

*Il s'agit simplement de **redéfinir le progrès**. Un développement technologique et économique qui ne laisse pas un monde meilleur et une qualité de vie intégralement supérieure ne peut pas être considéré comme un progrès. (LS 194)*

*La **conversion écologique** requise pour créer un dynamisme de changement durable est aussi une **conversion communautaire**. (LS 219)*

« Le défi consiste à s'engager de manière constructive sur la base de notre identité catholique, de la Doctrine Sociale de l'Église (DSE) et de la réalité des populations avec lesquelles nous travaillons. Telle est la finalité de ce document. »

■ Une opportunité à saisir

Les gouvernements sont censés élaborer des plans pour mettre en œuvre les objectifs de développement durable et ce, avec la participation active des groupes de la société civile. Ces plans sont susceptibles d'influer de manière significative sur les politiques gouvernementales et sur les budgets relatifs aux questions sociales, environnementales et économiques, mais également sur les priorités et le financement des donateurs.

En dépit des défis actuels auxquels la société civile doit faire face pour se faire une place dans de nombreux pays, d'importantes opportunités se présenteront aux organisations de la société civile, y compris aux groupes catholiques, pour leur permettre de s'engager dans un plaidoyer au niveau local, régional et national. La société civile et les groupes confessionnels joueront un rôle essentiel pour élaborer des propositions, demander des comptes aux gouvernements, suivre les progrès accomplis et veiller à ce que toutes les voix soient prises en compte dans le processus.

Le défi consiste à s'engager de manière constructive sur la base de notre identité catholique, de la Doctrine Sociale de l'Église (DSE) et de la réalité des populations avec lesquelles nous travaillons. Telle est la finalité de ce document.

Ce document abonde dans le sens du Programme 2030 et s'inspire de ses meilleures idées, reconnaissant qu'il fait l'objet d'un nouveau consensus international qui guide et inspire de nombreux gouvernements. À travers son analyse du Programme 2030 à la lumière de *Laudato Si'*, ce document soulève également des questions fondamentales sur les hypothèses de croissance continue, les avancées technologiques, le rôle des entreprises et les modes de vie basés sur une consommation croissante.

Cette analyse met en évidence les éléments du Programme 2030 corroborés par *Laudato Si'* et ceux qui sont inspirés de cette approche. Elle montre également les éléments du Programme qui sont remis en cause pour leur philosophie et leur approche. Le fait que le Programme 2030 contient un grand nombre d'éléments fortement soutenus par la Doctrine Sociale de l'Église (DSE) devrait donner confiance aux organisations catholiques pour s'engager. Parallèlement, cet

engagement doit être à la fois constructif et critique, car *Laudato Si'* s'attaque de front à certaines hypothèses et approches du Programme 2030, en particulier sur notre manière de considérer le progrès et le rôle que nous donnons à l'économie, à la technologie, aux entreprises et aux dirigeants politiques ainsi qu'à la participation des citoyens.

■ Comment utiliser ce document

Approfondir le dialogue

Le Pape François nous invite tous à prendre part au dialogue. Ce document est rédigé dans cet esprit : d'une part pour stimuler, au sein de nos organisations et avec d'autres acteurs du développement, la discussion à propos d'un développement humain plus intégral et, d'autre part, pour nous aider à exprimer ce que nous entendons par « progrès ».

Il est nécessaire de considérer respectivement le Programme 2030 et *Laudato Si'* comme un ensemble, sans isoler certaines citations ou phrases, afin de ne pas les sortir de leur contexte. Cela signifie que les discussions doivent se fonder sur l'ensemble du document, notamment sur les neuf thèmes présentés ci-après. Cependant, les organisations peuvent également choisir de se concentrer davantage sur un dialogue autour de thèmes particuliers, en fonction du contexte dans lequel elles évoluent et de leurs priorités respectives.

Le dialogue peut avoir lieu au sein de nos organisations, en intégrant des communautés, des gouvernements, des églises, des organisations de travailleurs et d'autres groupes.

Mobilisation de la communauté

Cette analyse peut être adaptée et utilisée dans des communautés afin de prendre en considération les plans de développement des gouvernements locaux du point de vue du Programme 2030 et de *Laudato Si'*. Elle peut mobiliser des communautés pour demander des comptes à leurs autorités concernant la manière d'utiliser les ressources locales et sur l'impact de ces dernières.

Introduction



Analyse des plans de développement actuels

Ce document peut également servir de base pour analyser l'approche et les plans des différents acteurs en matière de développement, au niveau local, national et international. L'analyse de ces plans de développement permettra d'identifier dans quelle mesure ils s'inscrivent dans l'approche relative aux objectifs de développement durable et à celle adoptée par *Laudato Si'*, et à quel point leurs valeurs sont en adéquation. Les organisations peuvent choisir de concevoir leur propre ensemble de principes, de critères ou d'indicateurs qu'elles considèrent nécessaires pour élaborer les plans. Sur cette base, elles pourront ainsi analyser les plans de développement actuels.

Exemples de questions

Chaque contexte est différent, c'est pourquoi les organisations sont encouragées à préparer leurs propres questions et à personnaliser leurs méthodes de mobilisation. Cependant, quelques exemples de questions sont fournis à titre indicatif ci-dessous.

Pour nos organisations respectives :

- Dans quel(s) domaine(s) la lettre encyclique *Laudato Si'* nous invite-t-elle à penser ou à agir différemment ? Par exemple, concentrons-nous nos efforts sur les personnes et les groupes les plus isolés ? La question de la viabilité environnementale fait-elle partie de nos programmes ? Faisons-nous des progrès pour promouvoir l'égalité des sexes ?
- Dans quel(s) domaine(s) avons-nous besoin de poursuivre les discussions ?
- Dans quel(s) domaine(s) nos actions sont-elles déjà en adéquation avec les meilleures recommandations du Programme 2030 et de *Laudato Si'* ? Comment pouvons-nous continuer dans ce sens ?

Pour engager la discussion avec les gouvernements :

- Sur quelle base pourrions-nous mesurer le succès des plans de développement d'un gouvernement ?
- Dans quel(s) domaine(s) sommes-nous d'accord ou en désaccord avec l'approche d'un gouvernement en matière de développement ? Quelles suggestions de changement avons-nous à soumettre ?
- Un gouvernement dispose-t-il d'un plan pour mettre en œuvre les objectifs de développement durable ? Dispose-t-il également d'un processus pour engager la participation de la société civile ? Comment pouvons-nous nous impliquer de manière constructive ?
- Y a-t-il des objectifs et des cibles spécifiques auxquels nous souhaiterions qu'un gouvernement donne la priorité dans un avenir immédiat ?
- Avec qui d'autre pouvons-vous travailler parmi ceux qui partagent notre programme et notre approche ?

Principaux thèmes et approches du Programme 2030 analysés à la lumière de *Laudato Si'*

En parcourant le Programme 2030, nous pouvons identifier des thèmes et des approches spécifiques. Certains d'entre eux, tels que la dignité humaine et les droits de l'homme, s'appuient sur le consensus et les accords existants à l'échelle internationale. D'autres, tels que le principe de ne laisser personne de côté, les notions d'environnement et de développement intégrés, de participation accrue et de lutte contre les inégalités, constituent un nouveau consensus international en matière de développement durable, considéré comme un moteur potentiel de changements. D'autres encore, tels que l'intérêt porté essentiellement à la croissance, certains modèles de production et de consommation, ainsi que le rôle de la technologie, prêtent davantage à controverse.

Principaux thèmes et approches du Programme 2030

- 1 Préserver la dignité de la personne humaine et le respect des droits de l'homme
- 2 Ne laisser personne de côté
- 3 Lutter contre les inégalités
- 4 Intégrer l'environnement et le développement
- 5 Promouvoir la participation et le dialogue
- 6 Renforcer la gouvernance et le Partenariat mondial
- 7 Changer les modes de consommation et de production
- 8 Promouvoir le rôle de la technologie
- 9 Soutenir la croissance économique, les entreprises et promouvoir le travail décent

Ce chapitre, qui constitue l'essentiel du document, est divisé en neuf parties de quatre pages chacune.

Sur les deux premières pages de chaque partie, nous avons inclus neuf des principaux thèmes et approches du Programme 2030 Agenda. Ces derniers ont été choisis à l'issue d'une lecture du Programme dans son intégralité et chaque thème est illustré, le cas échéant, par différents objectifs et cibles en matière de développement durable. Il ne s'agit pas de proposer une nouvelle répartition et une nouvelle interprétation des objectifs de développement durable, puisque ceux du Programme 2030 ne peuvent pas être considérés séparément. Cependant, cela constitue un moyen d'identifier les approches clés qui sont caractéristiques du Programme 2030 et de

pouvoir les évaluer en conséquence. Dans la mesure du possible, nous avons inclus le texte original du Programme 2030, en le réduisant le cas échéant.

Sur les deux pages suivantes de chaque partie, chacun des neuf thèmes et approches clés est analysé à la lumière de *Laudato Si'*. Ici, l'encyclique est considérée comme le document le plus récent dans le corpus de la Doctrine Sociale de l'Église (DSE), qui abonde dans le sens des documents précédents et s'en inspire. C'est la raison pour laquelle il y a des références à d'autres documents de la Doctrine Sociale de l'Église (DSE) qui sont recensés dans un glossaire à la fin de ce document. Un espace est prévu dans chaque partie pour prendre des notes.

1 Préserver la dignité de la personne humaine et le respect des droits de l'homme



Participer au Programme 2030

Le Programme 2030 considère les droits de l'homme et la dignité inhérente à tous les peuples comme le fondement de toute forme de développement. Dans ce sens, chacun devrait avoir accès à des services tels que l'accès à l'eau, à l'éducation, aux soins de santé et à l'énergie, mais également contribuer à la vie de sa communauté et à la vie publique et réaliser son potentiel. Ce Programme est universel dans la mesure où il s'applique à tous les peuples dans tous les pays, aux générations actuelles et futures, sans discrimination aucune.

- Nous sommes déterminés [...] à faire en sorte que tous les êtres humains puissent réaliser leur potentiel dans des conditions de dignité et d'égalité et dans un environnement sain (Préambule)
- Ce Programme a une portée et une importance sans précédent. Il est accepté par tous les pays et applicable à tous [...]. Les objectifs et les cibles qui y sont énoncés ont un caractère universel et concernent le monde entier [...] (5)
- Nous aspirons à un monde où soient universellement respectés les droits de l'homme et la dignité humaine [...] (8)
- Le nouveau Programme est guidé par les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies [...]. Il se fonde sur la Déclaration universelle des droits de l'homme [...] (10)
- Nous mettrons en œuvre le Programme pour l'entier bénéfice de tous, pour la génération actuelle comme pour les générations futures [...] (18)
- Nous soulignons la responsabilité qui incombe à tous les États, conformément à la Charte des Nations Unies, de respecter, protéger et promouvoir les droits de l'homme et les libertés fondamentales de tous, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance, de handicap ou de toute autre situation (19)



Natalia Tsoukala/CAFOD

Farzana et sa famille sont des réfugiés afghans

1 Préserver la dignité de la personne humaine et le respect des droits de l'homme

Exemples d'objectifs et de cibles

- Objectif 1** Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde
- Objectif 2** Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable
- Objectif 3** Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
- Objectif 4** Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
- Objectif 6** Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable
- Objectif 7** Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable
- Objectif 11** Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

1

Préserver la dignité de la personne humaine et le respect des droits de l'homme



Réflexion sur *Laudato Si'*

IDÉES PARTAGÉES ET SOURCES D'INSPIRATION :

La lettre encyclique

Laudato Si' confirme que la dignité de toute personne humaine constitue le fondement des droits de l'homme. Elle associe cette dignité à la responsabilité envers le bien commun, l'environnement et les générations futures, ainsi qu'aux changements de style de vie attendus.

Les êtres humains sont **créés à l'image et à la ressemblance de Dieu** (Genèse 1:26) et cela « nous montre la très grande dignité de toute personne humaine » (LS 65).

Cette **dignité humaine constitue donc le fondement des droits de l'homme**, y compris le droit aux services essentiels (LS 154), au logement (LS 152), aux ressources naturelles (LS 23) et à l'eau (LS 29-30).

La dignité et la responsabilité de respecter la création sont indissociables : « *Précisément en raison de sa dignité unique et par le fait d'être doué d'intelligence, l'être humain est appelé à respecter la création avec ses lois internes* » (LS 69). L'éducation environnementale doit par conséquent se concentrer notamment sur « *divers comportements qui ont une incidence directe et importante sur la préservation de l'environnement* » (LS 211).

La dignité est relationnelle. En tant qu'êtres humains nous tissons des relations entre nous.

Par conséquent, la dignité humaine mène à la fois à nous concentrer sur le développement intégral des individus et sur la recherche du bien commun. « *La dignité de chaque personne humaine et le bien commun sont des questions qui devraient structurer toute la politique économique* » (EG 203). Cela signifie également de respecter les droits des nations et des peuples (SRS 33, cité dans LS 93) ainsi que des générations futures (LS 67).

Nous avons la responsabilité de lutter contre les **pires atteintes à la dignité humaine**, telles que la traite des personnes (LS 91), l'exploitation de mineurs (EG 75) et les travaux forcés (LS 123). Nous devons également analyser les causes de pauvreté et le déni des droits de l'homme, qui poussent de nombreuses personnes à abandonner leurs terres de force, à migrer en quête de meilleures opportunités, ou à être exposés au risque de travailler de manière précaire ou dans des conditions d'exploitation (LS 46, 48).

1 Préserver la dignité de la personne humaine et le respect des droits de l'homme

REMISES EN QUESTION :

Laudato Si' considère que certains comportements et attitudes actuels de l'élite mondiale, notamment les niveaux de consommation et de richesse insoutenables, ont un impact négatif sur la capacité de chacun à mener une vie digne et de jouir pleinement de ses droits de l'homme.

Nous ne pouvons pas « légitimer ainsi le modèle de distribution actuel » où une minorité se croit le droit de consommer dans une proportion qu'il serait impossible de généraliser, parce que la planète ne pourrait même pas contenir les déchets d'une telle consommation » (LS 50). Cette interprétation erronée des droits – selon laquelle les uns agissent comme s'ils étaient nés avec de plus grands droits que les autres (LS 90) – limite la capacité à respecter les droits de l'homme d'autrui : en effet, « le monde de la consommation exacerbée est en même temps le monde du mauvais traitement de la vie sous toutes ses formes » (LS 230).

Nous devons reconnaître les limites du contrôle et de l'accumulation des biens afin de garantir l'inclusion sociale (LS 109). Les biens de ce monde sont à l'origine destinés à tous (SRS 42). « Les biens, même légitimement possédés, conservent toujours une destination universelle ; toute forme d'accumulation induite est immorale, car en plein contraste avec la destination universelle assignée par le Dieu Créateur à tous les biens » (CSDC 328).



Des femmes autochtones mayas participent à un atelier sur les droits de l'homme

2 Ne laisser personne de côté



Participer au Programme 2030

Le Programme 2030 accorde une attention particulière aux groupes les plus isolés dans le but de ne laisser personne de côté : aucune nation, aucun groupe, ni aucun membre de la société. Aucun des objectifs ou cibles de ce Programme ne pourra être atteint si ce n'est pas le cas pour tout le monde. Cela permet de reconnaître la faiblesse des approches précédentes centrées sur des moyennes nationales pour mesurer le succès. Cela implique de se concentrer sur des groupes spécifiques et de lutter contre les causes de l'exclusion, telles que le manque d'éducation ou de perspectives, ou encore la discrimination à l'égard des femmes.

- Nous promettons de ne laisser personne de côté dans cette formidable quête collective. Considérant que la dignité de la personne humaine est fondamentale, nous souhaitons que ces objectifs et cibles se concrétisent au profit de toutes les nations, tous les peuples et toutes les composantes de la société. Les plus défavorisés seront les premiers que nous nous efforcerons d'aider (4)
- Le nouveau Programme s'inscrit dans le prolongement des objectifs du Millénaire pour le développement et vise à réaliser ce que ceux-ci n'ont pas permis de faire, en particulier pour les groupes les plus vulnérables (16)
- Le Programme tient compte en particulier des besoins de tous les enfants, des jeunes, des personnes handicapées, [...] des personnes vivant avec le VIH/sida, des personnes âgées, des autochtones, des réfugiés, des déplacés et des migrants (23)
- Des indicateurs sont mis au point pour faciliter ce travail. Il faudra disposer en temps utile de données ventilées de qualité, qui soient facilement accessibles et fiables, pour mesurer les progrès accomplis et garantir qu'il n'y aura pas de laissés-pour-compte du développement durable (48)
- Nous décidons de bâtir un avenir meilleur pour tous, et notamment pour les millions d'hommes et de femmes qui n'ont pas eu la possibilité de mener une vie décente, digne et gratifiante et de réaliser tout leur potentiel (50)



Ben White/CAFOD

Un exercice d'urgence au Myanmar (ex-Birmanie) pour aider la population à se préparer à d'éventuelles catastrophes à venir

2 Ne laisser personne de côté

Exemples d'objectifs et de cibles

- 5.2** Éliminer [... la] violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation
- 6.2** [... A]ssurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable
- 8.8** Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail [...], [y compris pour] les migrants, en particulier les femmes [...]
- 10.7** Faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sûre, régulière et responsable, notamment par [...] de[s] politiques migratoires [...] bien gérées
- 11.5** [... R]éduire [...] le nombre de personnes tuées et le nombre de personnes touchées par les catastrophes [et les] perte[s] économique[s], [par exemple] celles qui sont liées à l'eau, [...], l'accent étant mis sur [... les groupes les plus marginalisés et les plus] vulnérable[s]
- 16.2** Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à [... la] violence [...] dont sont victimes les enfants

2

Ne laisser personne de côté

Réflexion sur *Laudato Si'*

IDÉES PARTAGÉES ET SOURCES D'INSPIRATION :

Laudato Si' confirme avoir une option préférentielle pour les pauvres. Cette idée est étroitement liée au principe de ne laisser personne de côté. *Laudato Si'* va plus loin en exigeant de se concentrer sur les populations les plus pauvres pour mesurer le progrès et en considérant ces derniers comme des acteurs du changement.

L'option préférentielle pour les pauvres est une exigence éthique. « *Dans les conditions actuelles de la société mondiale, où il y a tant d'inégalités et où sont toujours plus nombreuses les personnes marginalisées, privées des droits humains fondamentaux, le principe du bien commun devient immédiatement comme conséquence logique et inéluctable, un appel à la solidarité et à une option préférentielle pour les plus pauvres [...]* » (LS 158).

Pour ce faire, il convient également de se concentrer sur **les pays et les groupes, et non seulement sur les individus** (LS 93, 51), en accordant une **attention particulière aux groupes les plus vulnérables** tels que les plus pauvres de la société, les peuples autochtones (LS 146), les personnes vivant une situation de handicap (LS 117), les travailleurs précaires (LS 128), les futures générations (LS 95), les embryons humains (LS 120) et les migrants (LS 25).

Cela nécessite également de **donner la priorité aux membres les plus faibles de la société afin de mesurer le progrès**, au lieu de mettre seulement l'accent sur une augmentation générale du bien-être au sein de la société (*Puebla*, 1134 ; 1147 ; 1158). Il s'agit également de redécouvrir la mission « des » pauvres, qui ne suscitent pas simplement la pitié : ils sont plutôt des **acteurs du changement** (voir *Puebla*, 1134 ; 1147 ; 1158). Aucune voix ne peut être exclue, en particulier celles des populations locales les plus touchées par toute forme de développement (LS 183), qui sont actuellement absentes d'un grand nombre de débats publics (LS 49).

2 Ne laisser personne de côté

REMISES EN QUESTION :

Laudato Si' exige une approche globale pour ne laisser personne de côté, approche qui ne peut se limiter à des solutions politiques ou techniques. Cela requiert une conversion écologique qui soit à la fois personnelle et collective. Cela nécessite de modifier la répartition et l'utilisation du pouvoir.

Cela nécessite une conversion de la personne menant à un changement de mode de vie (LS 217) qui nous conduit également à **remettre en question la globalisation de l'indifférence** à l'égard de la souffrance des autres. En effet, lorsque l'on s'engage les yeux fermés dans une approche de développement, certaines personnes peuvent se retrouver laissées de côté (LS 25, 52).

Cela nécessite également une **conversion communautaire** conduisant à un **changement de structures** (LS 219). Il s'agira par conséquent de considérer les mécanismes qui sont à l'origine de la pauvreté (*Puebla* 1160) et de remettre en question les structures de péché, en remplaçant l'exploitation d'autrui par le service

et l'engagement envers le bien commun (SRS 38). Nous devons élaborer et mettre en œuvre les politiques d'une autre manière, en se basant sur une **rencontre et un dialogue sincères** (LS 47). Cette idée est contraire à la situation actuelle dans laquelle, souvent, « *beaucoup de professionnels, de leaders d'opinion, de moyens de communication et de centres de pouvoir sont situés loin [des exclus], dans des zones urbaines isolées, sans contact direct avec les problèmes [de ces derniers]* » (LS 49). Cela nécessite de promouvoir une culture de la rencontre et de l'ouverture, en luttant contre la peur et la méfiance (EG 87). Cela s'avère particulièrement pertinent pour les populations de migrants et ceux qui sont souvent exclus des processus politiques.



Graham Gordon/CAFOD

Des familles en provenance du Venezuela franchissent la frontière colombienne

3 Lutter contre les inégalités



Participer au Programme 2030

Le Programme 2030 reconnaît la nécessité de lutter contre les inégalités, non seulement entre les pays mais également au sein de ces derniers. Cela fait l'objet d'un objectif spécifique (10). Ce Programme accorde une attention particulière à l'égalité d'accès aux services pour les femmes et les filles, ainsi qu'à l'égalité d'accès aux droits tels que la participation politique, la justice et les ressources économiques. Le Programme va encore plus loin que les objectifs du Millénaire pour le développement, en mentionnant que la richesse et les revenus doivent être répartis de manière plus équitable.

- Nous sommes résolus [...] à combattre les inégalités qui existent dans les pays et d'un pays à l'autre (3)
- Nous aspirons à [... un] monde où l'égalité des sexes soit une réalité pour chaque femme et chaque fille et où tous les obstacles juridiques, sociaux et économiques à leur autonomisation aient été levés. Un monde juste, équitable, tolérant et ouvert, où les sociétés ne fassent pas de laissés-pour-compte et où les besoins des plus vulnérables soient satisfaits (8)
- Les femmes et les filles doivent avoir accès, sur un pied d'égalité avec les hommes et les garçons, à une éducation de qualité, aux ressources économiques et à la vie politique active, et avoir les mêmes chances d'accéder à l'emploi, aux postes de direction et à la prise de décisions à tous les niveaux (20)
- Il faut donner des moyens d'action aux groupes vulnérables. Le Programme tient compte en particulier des besoins de tous les enfants, des jeunes, des personnes handicapées (dont plus de 80 pour cent vivent dans la pauvreté), des personnes vivant avec le VIH/sida, des personnes âgées, des autochtones, des réfugiés, des déplacés et des migrants (23)
- [La croissance économique] ne sera possible que si la richesse est partagée et si l'on s'attaque aux inégalités de revenus (27)



Richard Sloman

Dans le but de mettre fin à la traite d'êtres humains, des femmes migrantes vulnérables originaires du Bangladesh bénéficient d'informations et de services visant à protéger les droits des migrants

3 Lutter contre les inégalités

Exemples d'objectifs et de cibles

- Objectif 4** Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité
- 4.5** [...] Éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle
- Objectif 5** Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
- 5.5** Veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité
- 5.a** Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi que l'accès à la propriété et au contrôle des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers, à l'héritage et aux ressources naturelles, dans le respect de la législation interne
- Objectif 10** Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre
- 10.b** Stimuler l'aide publique au développement et les flux financiers [...] en faveur des États qui en ont le plus besoin, en particulier les pays les moins avancés, les pays d'Afrique, les petits États insulaires en développement et les pays en développement sans littoral [...]
- 16.3** Promouvoir l'état de droit dans l'ordre interne et international et garantir à tous un égal accès à la justice

3 Lutter contre les inégalités



Réflexion sur *Laudato Si'*

IDÉES PARTAGÉES ET SOURCES D'INSPIRATION :

Laudato Si' confirme la nécessité de lutter contre les inégalités sous toutes ses formes, à la fois au sein des pays et entre les pays. *Laudato Si'* reconnaît la corrélation entre les inégalités, les dégâts environnementaux, la capacité des peuples à réagir, les migrations et une pauvreté accrue.

La notion d'inégalité est une question morale qui affecte tout le monde, mais principalement les populations les plus pauvres. « [L]es énormes inégalités qui existent entre nous devraient nous exaspérer particulièrement, parce que nous continuons à tolérer que les uns se considèrent plus dignes que les autres. Nous ne nous rendons plus compte que certains croupissent dans une misère dégradante, sans réelle possibilité d'en sortir, alors que d'autres ne savent même pas quoi faire de ce qu'ils possèdent » (LS 90).

Parmi les inégalités on peut notamment citer **un manque d'égalité en termes d'accès à la technologie, à l'alimentation, à la santé et à l'eau** (LS 48-52) et, en réalité, à l'ensemble des droits de l'homme. Pendant qu'environ un tiers de la nourriture est jeté, des millions de personnes meurent de faim. « [C]'est comme si l'on volait la nourriture à la table du pauvre » (LS 50).

Les inégalités touchent à la fois les individus et les pays et « oblige[nt] à penser à une éthique des relations internationales » fondée sur la solidarité (LS 51).

Les inégalités provoquent des dégâts environnementaux en raison de l'utilisation disproportionnée des ressources naturelles, de l'exportation de matières premières, de la pollution et de la déforestation par certains pays, certaines entreprises et certains individus. Il y a une **dette écologique** entre le Nord et le Sud dans le monde, qui est due à des déséquilibres commerciaux et à l'utilisation disproportionnée de ressources naturelles (LS 51). Cela perpétue les inégalités, en affectant le plus durement les communautés les plus pauvres (LS 48).

3 Lutter contre les inégalités

REMISES EN QUESTION :

Laudato Si' soutient qu'il est nécessaire de s'attaquer aux facteurs d'inégalité d'un point de vue structurel et relationnel. Cela signifie également de poser un regard sur nous-mêmes et de réfléchir à notre rôle respectif en tant qu'organisations catholiques de développement.

Il est nécessaire de s'attaquer aux facteurs d'inégalité d'un point de vue structurel.

Pour ce faire, il s'agit de remettre en question une vision du monde qui considère la nature uniquement comme objet de profit, et de lutter contre la **concentration du pouvoir entre les mains de ceux qui en ont le plus** (LS 82). « *De même que le commandement de "ne pas tuer" pose une limite claire pour assurer la valeur de la vie humaine, aujourd'hui, nous devons dire "non à une économie de l'exclusion et de la disparité sociale". Une telle économie tue* » (EG 53).

Il est nécessaire de s'attaquer aux facteurs d'inégalité d'un point de vue relationnel et à la rupture de liens que l'on peut constater dans ce sens : en effet, beaucoup de professionnels sont situés loin des communautés qu'ils aident et un « *manque*

de contact physique et de rencontre [...] aide à tranquilliser la conscience » (LS 49). Il s'agit également de remettre en question notre manière de travailler en tant qu'organisations catholiques de développement.

La majorité des personnes qui vivent dans la pauvreté sont des femmes. L'option préférentielle pour les pauvres signifie donc qu'une attention particulière doit être accordée à la lutte contre les inégalités et les discriminations auxquelles les femmes sont confrontées – en s'attaquant à des questions telles que les droits fonciers, l'accès à l'éducation, la participation des femmes au dialogue, les fonctions de direction, l'emploi et l'accès à la justice. Cela constitue un défi pour toutes les organisations qui œuvrent pour le développement, y compris l'Église.



Mohamed Sheik Nor/Catholic Relief Services

Suite à l'appel à l'aide lancé pendant la crise en Afrique de l'Est en 2017, des familles touchées par la sécheresse en Somalie se dirigeaient vers les camps de Baidoa

4 Intégrer l'environnement et le développement



Participer au Programme 2030

Le Programme 2030 constitue le premier effort déployé par les Nations Unies pour intégrer l'environnement et le développement de manière transversale dans un large éventail de problématiques, telles que le développement urbain, l'emploi, la gestion des terres, l'accès aux services et les droits des peuples autochtones. Il préconise une nouvelle approche intégrée en matière de développement durable selon laquelle la lutte contre la dégradation de l'environnement, la pauvreté et les inégalités doit s'inscrire dans une démarche collective, et ce pour les générations actuelles et futures. La problématique des changements climatiques est pointée du doigt car elle exige de prendre des mesures décisives à l'échelle mondiale.

- Nous sommes déterminés à lutter contre la dégradation de la planète [...] afin qu'elle puisse répondre aux besoins des générations actuelles et futures (Préambule)
- [...] Nous sommes attachés à réaliser le développement durable dans ses trois dimensions – économique, sociale et environnementale – d'une manière qui soit équilibrée et intégrée [...] (2)
- [...] Une] approche nouvelle est donc nécessaire pour les relever. Le développement durable repose sur l'idée que les mesures visant à éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions, à lutter contre les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre, à préserver la planète, à créer une croissance économique soutenue, partagée et durable et à favoriser la cohésion sociale sont intimement liées et interdépendantes (13)
- [...] Nous sommes résolus à apporter une réponse décisive à la menace que constituent les changements climatiques et la dégradation de l'environnement. La dimension mondiale des changements climatiques appelle la coopération internationale la plus large possible [...] (31)
- Nous savons que le développement économique et social dépend d'une gestion durable des ressources naturelles de notre planète [...] (33)



Les énergies renouvelables ont été introduites dans des zones rurales du Cambodge

4 Intégrer l'environnement et le développement

Exemples d'objectifs et de cibles

- Objectif 2** Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable
- Objectif 6** Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable
- Objectif 7** Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable
- Objectif 9** Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
- Objectif 11** Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
- Objectif 12** Établir des modes de consommation et de production durables
- Objectif 13** Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
- Objectif 14** Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
- Objectif 15** Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

4

Intégrer l'environnement et le développement

Réflexion sur *Laudato Si'*

IDÉES PARTAGÉES ET SOURCES D'INSPIRATION :

Laudato Si' préconise une écologie intégrale qui englobe la justice sociale et environnementale. Nous avons tous une part de responsabilité à l'égard des générations actuelles et futures pour prendre soin de la création. Nous reconnaissons le consensus scientifique sur le changement climatique et nous devons aborder ce problème de toute urgence.

Tout est lié. Nous avons besoin d'une écologie intégrale ou d'un développement humain intégral (LS 137, 138) qui reconnaisse les liens essentiels d'une personne avec Dieu, avec d'autres êtres humains, avec le reste de la création, ainsi que son rapport à soi. « *Il n'y a pas deux crises séparées, l'une environnementale et l'autre sociale, mais une seule et complexe crise socio-environnementale* » (LS 139).

La justice sociale et la justice environnementale doivent être abordées ensemble. « *[U]ne vraie approche écologique se transforme toujours en une approche sociale, qui doit intégrer la justice dans les discussions sur l'environnement, pour écouter tant la clameur de la terre que la clameur des pauvres* » (LS 49).

Nous reconnaissons l'impact de l'activité humaine sur la terre et sur le climat : « *Il existe un consensus scientifique très solide qui indique que nous sommes en présence d'un réchauffement préoccupant du système climatique* » (LS 23). Nous sommes appelés à **prendre soin de la création** en tant que gardiens d'un don que Dieu nous a confié (LS 76). L'environnement, dont le climat fait partie, est donc **un bien commun ou collectif sur lequel**

il faut veiller (LS 23), patrimoine de toute l'humanité, sous la **responsabilité de tous** (LS 95). Nous avons besoin d'une urgence pour traiter ces questions (LS 165).

Nous avons **une responsabilité à l'égard des générations futures** : « *Chaque communauté peut prélever de la bonté de la terre ce qui lui est nécessaire pour survivre, mais elle a aussi le devoir de la sauvegarder et de garantir la continuité de sa fertilité pour les générations futures* » (LS 67). « *[...] Les projets en vue d'un développement humain intégral ne peuvent donc ignorer les générations à venir, mais ils doivent se fonder sur la solidarité et sur la justice intergénérationnelles [...]* » (CV 48).

Nous sommes appelés à **imiter la générosité de Dieu** par des attitudes gratuites de renoncement et des attitudes généreuses (LS 220) et à devenir des co-créateurs, en faisant croître les capacités spécifiques que Dieu nous a données, en réduisant notamment les déchets et les émissions de dioxyde de carbone, en favorisant les modes de production circulaires et en protégeant l'agriculture ainsi que la biodiversité dans les océans et sur terre (LS 20-42).

4 Intégrer l'environnement et le développement

REMISES EN QUESTION :

La lettre encyclique *Laudato Si'* remet en question les modèles actuels de développement qui provoquent la dégradation de l'environnement. Elle préconise une plus grande honnêteté, davantage de justice, un changement de modes de vie ainsi que des engagements de la part de la communauté internationale.

Il est nécessaire de faire preuve d'honnêteté pour **remettre en question les modèles de développement**, de production, de consommation et de gestion des déchets (LS 138). Les changements climatiques sont aggravés par un modèle de développement basé sur les combustibles fossiles (LS 23) et ils **affectent plus gravement les pays et les communautés les plus pauvres** (LS 25). Lorsque des indices amènent à penser que de graves dommages peuvent être générés à l'encontre de l'environnement ou de ceux qui y habitent, les projets devraient être modifiés ou arrêtés (LS 186, 187).

Nous devons **porter un regard sur nos propres styles de vie** (LS 22-23) car chaque transaction économique, y compris chacun de nos achats, relève d'une décision morale – et pas seulement d'une décision économique.

Nous avons besoin d'engagements internationaux plus importants en matière de transition énergétique. Les pays riches ont

une **dette écologique** (LS 51-52) envers les pays pauvres et une responsabilité pour remplacer la technologie reposant sur les combustibles fossiles (LS 165) et pour développer des formes moins polluantes de production d'énergie (LS 172).

Nous avons besoin de prendre davantage de mesures politiques urgentes et de lutter contre les intérêts personnels car *« Beaucoup de ceux qui détiennent plus de ressources et de pouvoir économique ou politique semblent surtout s'évertuer à masquer les problèmes ou à occulter les symptômes, en essayant seulement de réduire certains impacts négatifs du changement climatique »* (LS 26).

Les espèces végétales et animales ne sont pas seulement des ressources, elles ont une valeur intrinsèque au-delà de leur apport économique (LS 33, 140). Elles font partie de l'écosystème : si un élément disparaît, nous en souffrons tous. Leur disparition représente une perte pour les générations futures (LS 95).



David Mutua/CAFOD

Tabitha a appris de nouvelles techniques agricoles en utilisant l'eau provenant du barrage pour replanter son jardin potager et faire pousser des arbres fruitiers

5 Promouvoir la participation et le dialogue



Participer au Programme 2030

Le processus pour élaborer les objectifs de développement durable était beaucoup plus inclusif que leur prédécesseur qui définissait les objectifs du Millénaire pour le développement. En effet, bien qu'il ait été clairement soumis aux priorités concurrentes de différents groupes, ce processus a intégré des dialogues nationaux et des consultations thématiques impliquant de nombreuses personnes dans le monde entier. Il a placé la barre haut en termes de participation pour les processus des Nations Unies à venir. Chacun des 193 États Membres des Nations Unies a accepté de mettre en œuvre les objectifs de développement durable de manière à encourager la plus grande participation de la part de différents groupes, en accordant une attention particulière à ceux qui sont souvent à la fois exclus de la vie politique et en marge des avantages du développement. Cela nécessite également d'avoir des institutions plus responsables et plus transparentes, ainsi que des processus décisionnels plus inclusifs.

- Ces objectifs et cibles sont le fruit de plus de deux années de consultations publiques intenses organisées dans le monde entier et de mobilisation de la société civile et d'autres parties prenantes, où la voix des plus pauvres et des plus vulnérables a reçu toute l'attention qu'elle méritait [...] (6)
- [...] Nous avons conscience de la diversité naturelle et culturelle du monde et savons que toutes les cultures et toutes les civilisations peuvent contribuer au développement durable, dont elles sont des éléments indispensables (36)
- [...] Des millions de personnes participent déjà à ce Programme et se l'approprient. C'est un Programme du peuple, par le peuple et pour le peuple – et c'est là, croyons-nous, la meilleure garantie de succès (52)
- [Les processus de suivi et d'examen] revêtiront pour tous un caractère ouvert, non sélectif, participatif et transparent et faciliteront la communication d'informations par toutes les parties concernées (74d)
- Nous encourageons également les États Membres à procéder à des examens réguliers et sans exclusive, dirigés et contrôlés par le pays, des progrès accomplis aux niveaux national et infranational. De tels examens devraient tirer parti des contributions des peuples autochtones, de la société civile, du secteur privé et d'autres parties prenantes, en fonction de la situation, des politiques et des priorités nationales (79)



Louise Norton/CAFOD

Edelmira fait partie d'un groupe de femmes épargnantes. Cela lui permet d'économiser de l'argent car de nombreuses personnes vivant en milieu rural ne peuvent pas avoir accès à un compte bancaire. Cela permet également aux femmes impliquées de discuter de problèmes auxquels elles peuvent être confrontées chez elles, tels que la violence ou la discrimination.

5 Promouvoir la participation et le dialogue

Exemples d'objectifs et de cibles

- 5.5** Veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité
- 6.b** Appuyer et renforcer la participation de la population locale à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement
- 11.3** [... R]enforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays
- 16.6** Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes [...]
- 16.7** Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation [...] caractérisent la prise de décisions

5

Promouvoir la participation et le dialogue



Réflexion sur *Laudato Si'*

IDÉES PARTAGÉES ET SOURCES D'INSPIRATION :

Laudato Si' confirme

le besoin de participation et appelle à un nouveau dialogue au sujet de notre maison commune, en veillant à inclure tout le monde, et en particulier les populations locales et les groupes les plus vulnérables, soulignant ainsi la nécessité de célébrer et respecter l'identité culturelle.

Un nouveau dialogue s'impose. « *J'adresse une invitation urgente à un nouveau dialogue sur la façon dont nous construisons l'avenir de la planète* » (LS 14) qui est notre maison commune. Ce dialogue est un processus qui nécessite d'arriver à un consensus entre les différents acteurs sociaux (LS 183), en commençant par les besoins des populations et les groupes les plus vulnérables. La participation est à la fois un bien et un devoir, qui vise à promouvoir le bien commun. Elle est fondée sur la dignité inhérente à la personne humaine et consiste d'abord à prendre en charge « *des domaines dont on assume la responsabilité personnelle* », pour ensuite « *prendre une part active à la vie publique* » (Catéchisme 1913-1915).

Les populations locales ont une place privilégiée, fondée sur leur action et leur identité culturelle. Les peuples vivant dans la pauvreté sont « *les artisans de leur destin* » (PP 65) et devraient entrer en dialogue avec les autres grâce à leur identité personnelle (LS 81) et leur propre culture (LS 144), en ayant recours aux diverses richesses culturelles des peuples (LS 63). Les habitants locaux doivent avoir une

place privilégiée, eux qui se demandent ce qu'ils veulent pour eux [...] et qui peuvent [...] transcende[r] l'intérêt économique immédiat (LS 183). Aucune voix ne peut être exclue, en particulier celles des personnes les plus touchées (LS 14, 63), qui sont souvent exclues à l'heure actuelle (LS 49).

Nous avons besoin d'élargir les alliances, les coalitions et nos méthodes de travail. « *On répond aux problèmes sociaux par des réseaux communautaires, non par la simple somme de biens individuels* » (LS 219). « *Les talents et l'implication de tous sont nécessaires [...]* » (LS 14) et nous devons développer des alliances et des coalitions plus larges.

5 Promouvoir la participation et le dialogue

REMISES EN QUESTION :

Laudato Si' préconise une rencontre plus approfondie que dans la vie politique actuelle et dans l'élaboration des politiques d'aujourd'hui. En effet, une rencontre généreuse favorise des relations plus intimes et une volonté de changement plus profonde. Cela nécessite notamment d'accorder une attention particulière aux communautés autochtones et à leurs relations avec notre maison commune.

La vraie sagesse est le fruit de la réflexion, du dialogue et de la rencontre généreuse entre les personnes. La sagesse vient de nos relations réelles, qui ne peuvent pas être remplacées par des moyens technologiques de communication. Nous devons « *entrer en contact direct avec la détresse, l'inquiétude, la joie de l'autre et avec la complexité de son expérience personnelle* » (LS 47).

Le dialogue signifie **que chacun doit être ouvert au changement.** Le dialogue est nécessaire pour trouver de nouveaux modèles de développement (LS 164), pour modifier ou arrêter des projets existants (LS 186-7)

et pour faire en sorte que la politique et l'économie servent au mieux le bien commun : « *Aujourd'hui, en pensant au bien commun, nous avons impérieusement besoin que la politique et l'économie, en dialogue, se mettent résolument au service de la vie, spécialement de la vie humaine* » (LS 189).

Il est indispensable d'accorder une attention spéciale aux communautés autochtones et à leurs traditions culturelles, elles sont les principaux interlocuteurs, surtout lorsqu'on développe les grands projets qui affectent leurs espaces (LS 146).



Caritas Internationalis

L'évêque de Bossangoa, Nestor Aziagbia, l'archevêque de Bangui, S.E. Mgr Dieudonné Nzapalainga, et l'imam Oumar Kobine parlent à des villageois en République centrafricaine

6 Renforcer la gouvernance et le Partenariat mondial



Participer au Programme 2030

Le Programme 2030 s'applique de manière universelle mais il réaffirme le rôle de chaque État pour déterminer leurs choix de développement respectifs. Il souligne également la nécessité d'une plus grande coopération internationale pour mettre en œuvre un programme aussi ambitieux. Il prévoit des cibles pour les pays riches ainsi que pour les pays pauvres. Parallèlement, les pays n'ont pas les mêmes responsabilités : celles-ci dépendent de leurs ressources et de leur évolution au cours du temps en matière de développement.

- [...] Tous les pays et toutes les parties prenantes agiront de concert pour mettre en œuvre ce plan d'action [...] (Préambule)
- Nous sommes déterminés à mobiliser les moyens nécessaires à la mise en œuvre de ce Programme grâce à un Partenariat mondial revitalisé pour le développement durable, qui sera mû par un esprit de solidarité renforcé,

où l'accent sera mis sur les besoins des plus démunis et des plus vulnérables, et auquel participeront tous les pays, toutes les parties prenantes et tous les peuples [...] (Préambule)

- Nous réaffirmons tous les principes de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, notamment le principe [...] établissant la notion des responsabilités communes mais différenciées (12)
- [...] Nous réaffirmons que chaque État jouit d'une souveraineté entière et permanente sur l'ensemble de ses richesses, de ses ressources naturelles et de son activité économique, et qu'il exerce librement cette souveraineté [...] (18)
- Nous sommes conscients que chaque pays est responsable au premier chef de son propre développement économique et social [...] (41)
- Nous savons le rôle essentiel que jouent les parlements nationaux [...] Les gouvernements et les institutions publiques suivront également les questions de mise en œuvre, en étroite collaboration avec les autorités régionales et locales, les institutions sous-régionales, les institutions internationales, les universités, les organisations philanthropiques, les associations et les autres groupes intéressés (45)
- Nous sommes conscients que chaque pays peut choisir, en fonction de sa situation et de ses priorités nationales, entre plusieurs approches, stratégies, modèles et outils différents pour parvenir au développement durable [...] (59)



Les objectifs de développement durable et la lettre encyclique *Laudato Si'* préconisent respectivement une coopération internationale

6 Renforcer la gouvernance et le Partenariat mondial

Exemples d'objectifs et de cibles

- Objectif 16** Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous
- 16.5** Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin [...]
 - 16.7** Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation [...] caractérisent la prise de décisions
- Objectif 17** Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser
- 17.16** Renforcer [...] les partenariats multipartites permettant de mobiliser et de partager des savoirs, des connaissances spécialisées, des technologies et des ressources financières, afin d'aider [...] en particulier les pays en développement, à atteindre les objectifs de développement durable

6 Renforcer la gouvernance et le Partenariat mondial



Réflexion sur *Laudato Si'*

IDÉES PARTAGÉES ET SOURCES D'INSPIRATION :

Laudato Si' confirme la nécessité de renforcer la gouvernance au niveau local, national et international. Pour ce faire, nous avons besoin non seulement d'une nouvelle solidarité universelle pour le bien commun, mais également d'une subsidiarité centrée sur la propriété et la prise de décisions au niveau local.

Une gouvernance renforcée à tous les niveaux. Il est nécessaire de trouver des solutions à la fois d'un point de vue international en pensant à « *un monde unique, à un projet commun* » (LS 164) et au niveau local (LS 183). Nous avons besoin à la fois d'une subsidiarité et d'une solidarité, ainsi que d'une participation active à tous les niveaux (CSDC 189).

« Il nous faut **une nouvelle solidarité universelle** » pour le bien commun (LS 14) capable de combattre les formes structurelles de pauvreté (LS 14), de contrer les lois du marché (LS 30), de sortir du pragmatisme utilitariste (LS 215) et d'inclure les générations futures et

toute la création. Ensemble, nous sommes déjà comme **une famille internationale**. En ce sens, la solidarité n'est pas une option mais plutôt une partie intégrante de notre identité humaine (LS 52).

Cela nécessitera **des accords internationaux applicables** et des cadres régulateurs généraux (LS 166, 173-174) basés sur les **responsabilités communes mais diversifiées des pays** (LS 52).



Sally Tjildesley/CAFOD

Réunions de printemps de la Banque mondiale, avril 2017

6 Renforcer la gouvernance et le Partenariat mondial

REMISES EN QUESTION :

Nous devons reconnaître et remettre en cause les intérêts particuliers de certains secteurs économiques, gouvernements, individus et groupes. Nous devons également développer un nouveau leadership politique et des approches nouvelles permettant de lutter efficacement contre les problèmes actuels.

Développer une **citoyenneté écologique afin de lutter contre la corruption et protéger l'environnement**, sur la base du principe de subsidiarité selon lequel **les peuples** contribuent « à la vie culturelle, économique, sociale et politique » (CSDC 189) et exercent **un contrôle sur le pouvoir politique** : « *Étant donné que le droit se montre parfois insuffisant en raison de la corruption, il faut que la décision politique soit incitée par la pression de la population [...]* » (LS 179).

Il est nécessaire de reconnaître les intérêts particuliers et de lutter contre ces derniers. « Certains secteurs économiques exercent davantage de pouvoir que les États eux-mêmes » (LS 196) et de nombreux pays « mettent leurs intérêts nationaux au-dessus du bien commun [...] » (LS 169). Nous avons donc besoin de solutions « dans une perspective globale, et pas seulement pour défendre les intérêts de certains » (LS 164). Nous devons nous concentrer « spécialement sur les besoins des pauvres, des faibles et des vulnérables, dans un débat souvent dominé par les intérêts les plus puissants » (LS 52).

Gestion, solidarité et bien commun sont les principes fondateurs. La gestion des ressources de la terre pour les besoins de ses habitants prévaut sur la souveraineté. La solidarité prévaut sur les intérêts nationaux (ou tout autre intérêt personnel).

Nous avons besoin d'un nouveau leadership politique pour développer des approches nouvelles. *Laudato Si'* condamne les hommes politiques pour leur manque de leadership et la faiblesse de leurs réactions. Il faut « construire des leaderships qui tracent des chemins » (LS 53). « Nous avons besoin d'une politique aux vues larges, qui suive une approche globale en intégrant dans un dialogue interdisciplinaire les divers aspects de la crise » (LS 197), d'une politique qui « œuvre pour les grands principes [...] en pensant au bien commun à long terme » (LS 178).

7 Changer les modes de consommation et de production



Participer au Programme 2030

Le Programme 2030 reconnaît que nos modes de production et de consommation ne sont pas viables et représentent une menace autant pour les populations que pour la planète. Chacun de nous – gouvernements, entreprises et citoyens – doit changer fondamentalement ses modes de production et de consommation, en luttant de toute urgence contre les changements climatiques et en gérant toutes les ressources de manière durable.

- Nous sommes déterminés à lutter contre la dégradation de la planète, en recourant à des modes de consommation et de production durables, en assurant la gestion durable de ses ressources naturelles et en prenant d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques, afin qu'elle puisse répondre aux besoins des générations actuelles et futures (Préambule)
- Nous aspirons à un monde [...] où les modes de consommation et de production et l'utilisation de toutes les ressources naturelles soient durables, que celles-ci proviennent de la terre, de l'air, des fleuves, des lacs, des aquifères, des océans ou des mers (9)
- Nous nous engageons à apporter des changements radicaux à la manière dont nos sociétés produisent et consomment biens et services. Les gouvernements, les organisations internationales, le secteur privé, les autres acteurs non étatiques et les particuliers doivent tous participer à la transformation des modes de consommation et de production non durables [...] (28)



Surveillance de l'eau dans des zones touchées par la pollution minière



Changer les modes de consommation et de production

Exemples d'objectifs et de cibles

- 8.4** Améliorer [...] l'efficacité de l'utilisation des ressources mondiales dans les modes de consommation et de production et s'attacher à dissocier croissance économique et dégradation de l'environnement [...], les pays développés montrant l'exemple en la matière
- 11.6** [...] Réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets
- Objectif 12** Établir des modes de consommation et de production durables
- 12.3** [...] Réduire de moitié le volume de déchets alimentaires [...] au niveau de la distribution comme de la consommation, et diminuer les pertes de produits alimentaires [...]
- 12.5** [...] Réduire [...] la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation
- 12.6** Encourager les entreprises [...] à adopter des pratiques viables et à intégrer dans les rapports qu'elles établissent des informations sur la viabilité
- 12.8** [...] Faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature
- 12.c** Rationaliser les subventions aux combustibles fossiles [...]

7 Changer les modes de consommation et de production



Réflexion sur *Laudato Si'*

IDÉES PARTAGÉES ET SOURCES D'INSPIRATION :

Laudato Si' confirme

la nécessité de changer notre style de vie, notre gestion des déchets, nos modes de consommation et de production et la nécessité d'un soutien politique pour y parvenir.

« L'humanité est appelée à prendre conscience de la **nécessité de réaliser des changements de style de vie, de production et de consommation**, pour combattre ce réchauffement ou, tout au moins, les causes humaines qui le provoquent ou l'accroissent » (LS 23). Dans tous les pays il y a une tendance à la **consommation excessive** (LS 162), avec un **niveau de consommation scandaleux de certains secteurs privilégiés** (LS 172).

Les pays développés doivent montrer l'exemple, en reconnaissant qu'il y a des **responsabilités diversifiées** (LS 52). Tous les pays doivent accroître le **soutien politique** nécessaire pour développer des modèles de production et de consommation plus durables et promouvoir une efficacité énergétique (LS 180).



Tania Dalton

UNITAS, un des partenaires de CAFOD, aide les éboueurs en Bolivie à revendiquer des conditions de travail décentes



Changer les modes de consommation et de production

REMISES EN QUESTION :

Laudato Si' préconise une conversion individuelle et communautaire radicale, qui nécessite de nouvelles habitudes et de nouveaux types de développement pour protéger l'environnement, et qui soit fondée sur la générosité et la célébration. Cela remet en cause une vision consumériste de l'être humain et une culture du déchet.

Nous avons besoin d'une « **conversion écologique** » (LS 217) individuelle et communautaire (LS 219) pour adopter un mode de vie différent.

Une conversion individuelle devrait se traduire par de nouvelles habitudes (LS 209). Cela implique de « *Vivre la vocation de protecteurs de l'œuvre de Dieu* » (LS 217) et de « *modifier les habitudes nuisibles de consommation, qui ne semblent pas céder mais s'amplifient et se développent* » (LS 55). Il est nécessaire de changer d'attitude pour sortir de l'indifférence face aux besoins d'autres personnes (LS 232) et adopter une conscience amoureuse (LS 220), en se tournant vers **la suffisance et la célébration**, afin de pouvoir apprécier profondément les choses sans être obsédé par la consommation (LS 222).

La consommation est une question morale. Nous devons reconnaître que nos modes de vie contribuent à l'injustice. Nous devons également remettre en cause une culture du déchet (LS 16, 43) fondée sur « *la vision égoïste actuelle axée sur l'immédiateté* » (LS 162) et une « *vision consumériste de l'être humain* » (LS 144).

Nous devons lutter contre les inégalités de consommation. Nous ne pouvons pas « *légitimer ainsi le modèle de distribution actuel où une minorité se croit le droit de consommer dans une proportion qu'il serait impossible de généraliser* » (LS 50) et dans lequel il y a une « *sur-consommation* » ou un « *niveau de consommation scandaleux* » (LS 171, 172).

Un changement de style de vie peut conduire à un changement politique en exerçant « *une pression saine sur ceux qui détiennent le pouvoir politique, économique et social* » et en modifiant « *le comportement des entreprises, en les forçant à considérer l'impact environnemental et les modèles de production* » (LS 206).

Nous avons besoin de nouveaux types de développement : « *[L]'heure est venue d'accepter une certaine décroissance dans quelques parties du monde, mettant à disposition des ressources pour une saine croissance en d'autres parties. Benoît XVI affirmait qu'«il est nécessaire que les sociétés technologiquement avancées soient disposées à favoriser des comportements plus sobres, réduisant leurs propres besoins d'énergie et améliorant les conditions de son utilisation»* » (LS 193).

8 Promouvoir le rôle de la technologie



Participer au Programme 2030

Le Programme 2030 considère que la technologie joue un rôle central pour atteindre tous les objectifs et toutes les cibles qu'il s'est fixés. L'objectif 17 est consacré spécifiquement à cette thématique. La technologie doit être répartie de manière équitable, en portant une attention plus particulière sur le transfert de technologies. Elle doit être centrée sur les progrès de l'humanité et contribuer à une consommation et à une production plus durables.

- Nous sommes déterminés à faire en sorte que tous les êtres humains aient une vie prospère et épanouissante et que le progrès économique, social et technologique se fasse en harmonie avec la nature (Préambule)
- Nous aspirons à un monde [...] dans lequel le développement et l'usage des technologies soient respectueux du climat et de la biodiversité et soient résilients [...] (9)
- [...] L'expansion de l'informatique et des communications et l'interdépendance mondiale des activités ont le potentiel d'accélérer les progrès de l'humanité, de réduire la fracture numérique et de donner naissance à des sociétés du savoir, sans parler de l'innovation scientifique et technologique dans des domaines aussi différents que la médecine et l'énergie (15)



Ben White/CAFOD

Utilisation des technologies dans des zones rurales en Ouganda

8 Promouvoir le rôle de la technologie

Exemples d'objectifs et de cibles

- 1.4** [... F]aire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques, [... et disposent] des nouvelles technologies [...] adaptés à leurs besoins [...]
- 5.b** Renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier de l'informatique et des communications, pour favoriser l'autonomisation des femmes
- 7.a** [... R]enforcer la coopération internationale en vue de faciliter l'accès aux sciences et technologies de l'énergie propre [...]
- 8.2** Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre
- Objectif 9** Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
- 12.a** Aider les pays en développement à se doter des moyens scientifiques et technologiques qui leur permettent de s'orienter vers des modes de consommation et de production plus durables
- 17.7** Promouvoir la mise au point, le transfert et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement en faveur des pays en développement [...]

8 Promouvoir le rôle de la technologie



Réflexion sur *Laudato Si'*

IDÉES PARTAGÉES ET SOURCES D'INSPIRATION :

Laudato Si' confirme que la technologie, lorsqu'elle est orientée vers le progrès social et utilisée au service des citoyens, apporte des avantages considérables à la société.

La technologie a apporté d'énormes avantages à la société et nous avons raison de nous « réjouir face à ces progrès » qui sont un « produit de la créativité humaine, ce don de Dieu » (LS 102).

La technologie qui est utilisée à bon escient peut améliorer la qualité de vie de l'être humain (LS 103) mais elle doit être orientée vers le progrès qui est « plus sain, plus humain, plus social, plus intégral » (LS 112). La technologie doit être utilisée au service des citoyens.



Annie Bungereoth/CAFOD

Des panneaux solaires permettent d'éclairer l'école primaire de Shambani au Kenya

8 Promouvoir le rôle de la technologie

REMISES EN QUESTION :

Laudato Si' remet particulièrement en question

notre manière de considérer et d'aborder la technologie, en critiquant un « paradigme technocratique » fondé sur l'idée d'une croissance illimitée et de la domination humaine des ressources de la terre.

Il est nécessaire de remettre en question le « paradigme technocratique » actuel qui considère que la technologie et les mécanismes du marché sont capables à eux-seuls de résoudre les problèmes environnementaux (LS 108-109), sans aborder les relations humaines (LS 20), l'idéologie du consumérisme ou les intérêts personnels de pouvoir. En fait, la technologie peut être néfaste lorsqu'elle est trop étroitement liée au pouvoir et à l'idéologie, car elle **limite la créativité, la solidarité et la générosité** : « *Il faut reconnaître que les objets produits par la technique ne sont pas neutres, parce qu'ils créent un cadre qui finit par conditionner les styles de vie, et orientent les possibilités sociales dans la ligne des intérêts de groupes de pouvoir déterminés* » (LS 107).

La technologie doit être mieux orientée pour résoudre les problèmes auxquels les citoyens et la planète sont confrontés. « *[...] Un chemin de développement productif plus créatif et mieux orienté pourrait corriger le fait qu'il y a un investissement technologique excessif pour la consommation et faible pour résoudre les problèmes en suspens de l'humanité ; il pourrait générer des formes intelligentes et rentables*

de réutilisation, d'utilisation multifonctionnelle et de recyclage ; il pourrait encore améliorer l'efficacité énergétique des villes [...] » (LS 192).

Nous devons reconnaître les racines spirituelles de notre crise et en traiter les causes. Cela implique de remettre en question le « *mythe du progrès* » (LS 60), qui est fondé sur « *le mensonge de la disponibilité infinie des biens de la planète, qui conduit à la "presser" jusqu'aux limites et même au-delà des limites* » (LS 106). Nous devons chercher à modifier le comportement de l'humanité, reconnaître les racines éthiques et spirituelles des problèmes environnementaux (LS 9) et **en traiter les causes et les limites, « parce qu'autrement nous affronterions uniquement les symptômes »** (LS 9, 20).

La technologie peut être contre-productive lorsqu'elle a un impact sur l'emploi : « *[...] l'orientation de l'économie a favorisé une sorte d'avancée technologique pour réduire les coûts de production par la diminution des postes de travail qui sont remplacés par des machines [...]* » (LS 128).

9 Soutenir la croissance économique, les entreprises et promouvoir le travail décent



Participer au Programme 2030

L'économie joue un rôle central dans le Programme 2030, en particulier l'objectif 8 qui se concentre sur une croissance économique soutenue, partagée et durable. Cette croissance doit être inclusive, en accordant une attention particulière à ceux qui sont traditionnellement exclus, y compris les jeunes et les femmes. Le secteur privé est diversifié – allant des micro-entreprises aux multinationales – et constitue l'un des principaux moteurs de la croissance et de la création d'emplois. Il lui incombe d'adopter des pratiques durables et de fournir un travail décent, dans le respect des normes internationales.

- Nous sommes résolus également à créer les conditions nécessaires à une croissance économique soutenue qui profitera à tous et s'inscrira dans la durée, au partage de la prospérité et au respect du principe d'un travail décent pour tous [...] (3, 9, 13, 21, 27)
- [Nous maintiendrons] un taux de croissance économique par habitant [...] d'au moins 7 pour cent dans les pays les moins avancés (Cible 8.1)
- [...] Nous nous emploierons à construire des économies dynamiques, durables, innovantes et axées sur les personnes, en facilitant l'emploi des jeunes et l'autonomisation économique des femmes, en particulier, ainsi qu'un travail décent pour tous [...] (27)
- L'entreprise privée, l'investissement et l'innovation sont d'importants moteurs de la productivité et donc de la croissance économique et de la création d'emplois. Nous reconnaissons la diversité du secteur privé, qui va des microentreprises aux coopératives et aux sociétés multinationales. Nous engageons toutes les entreprises à appliquer leur créativité et leur volonté d'innovation à la solution des problèmes du développement durable. Nous veillerons à ce que le secteur des entreprises soit dynamique et fonctionnel, tout en protégeant les droits des travailleurs et en faisant observer les normes environnementales et sanitaires conformément aux ensembles de normes et d'accords internationaux pertinents et à d'autres initiatives en cours [...] (67)



Bikash Khadga

Après avoir été déplacées en raison des séismes de 2015 au Népal, des femmes acquièrent de nouvelles compétences, comme le tissage de tapis, grâce à CORDAID, partenaire de CAFOD, ainsi qu'à leurs partenaires locaux

9 Soutenir la croissance économique, les entreprises et promouvoir le travail décent

Exemples d'objectifs et de cibles

- Objectif 8** Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous
- 8.1** Maintenir un taux de croissance économique par habitant [...]
 - 8.2** Parvenir à un niveau élevé de productivité économique [...]
 - 8.4** [... S]’attacher à dissocier croissance économique et dégradation de l’environnement [...]
 - 8.5** [... P]arvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes [...] un travail décent [...]
 - 8.8** Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs [...]
 - 2.3** [... D]oubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires [...]
 - 10.1** [... A]ssurer progressivement et durablement une croissance des revenus des 40 pour cent de la population les plus pauvres à un rythme plus rapide que celle du revenu moyen national
 - 12.6** Encourager les entreprises, en particulier les grandes entreprises et les sociétés transnationales, à adopter des pratiques viables et à intégrer dans les rapports qu’elles établissent des informations sur la viabilité

9 Soutenir la croissance économique, les entreprises et promouvoir le travail décent



Réflexion sur *Laudato Si'*

IDÉES PARTAGÉES ET SOURCES D'INSPIRATION :

Laudato Si' confirme

l'importance du rôle de tous les types d'entreprises dans une économie diversifiée et créative. Ces entreprises devraient être orientées vers un développement authentique qui améliore la qualité de vie des êtres humains, protège l'environnement et encourage une vie digne par le travail.

« **Pour parler d'un authentique développement** il faut s'assurer qu'une amélioration intégrale dans la qualité de vie humaine se réalise » (LS 147).

« **L'activité d'entreprise, qui est une vocation noble** orientée à produire de la richesse et à améliorer le monde pour tous, peut être une manière très féconde de promouvoir la région où elle installe ses projets ; surtout si on comprend que **la création de postes de travail est une partie incontournable de son service du bien commun** » (LS 129).

L'un des objectifs des entreprises et de toute activité économique devrait être de garantir **l'accès au travail ou son maintien, pour tous** (CV 32) et **une vie digne par le travail** (LS 128). Pour donner du travail, nous avons besoin d'une **économie qui favorise la diversité productive et la créativité entrepreneuriale** (LS 129). Il s'agit notamment de soutenir principalement les petits producteurs et des « **systèmes alimentaires ruraux de petites dimensions** qui continuent à alimenter la plus grande partie de la population mondiale » (LS 129).



Les marchés locaux sont indispensables pour de nombreuses populations, en tant que moyens de subsistance

9 Soutenir la croissance économique, les entreprises et promouvoir le travail décent

REMISES EN QUESTION :

La lettre encyclique *Laudato Si'* remet en question la possibilité d'avoir une croissance à la fois soutenue et durable. Elle nous invite à reconsidérer la signification du progrès, la finalité de l'économie et le rôle des entreprises au sens large. Il est impossible de continuer comme si de rien n'était.

Les entreprises sont tenues de rendre des comptes à la société : « *Les responsables d'entreprises portent devant la société la responsabilité économique et écologique de leurs opérations (cf. CA 37). Ils sont tenus de considérer le bien des personnes et pas seulement l'augmentation des profits [...]* » (Catéchisme 2432). Il y a un risque que « l'entreprise soit [...] exclusivement soumise à celui qui investit en elle [...] » (CV 40), au lieu d'assumer la responsabilité de ses répercussions au sens large sur les droits de l'homme et sur l'environnement.

Nous avons besoin d'une **réflexion approfondie sur le sens de l'économie et de ses fins** (CV 32). « *Il s'agit simplement de redéfinir le progrès. Un développement technologique et économique qui ne laisse pas un monde meilleur et une qualité de vie intégralement supérieure ne peut pas être considéré comme un progrès* » (LS 194).

Les limitations et les échecs actuels dans l'économie doivent être abordés de front, notamment la concentration du pouvoir dans certains groupes, les individus qui desservent le bien commun (LS 54) et les modèles de croissance qui semblent incapables de garantir le respect de l'environnement (LS 6).

Nous sommes appelés au travail, telle une vocation (LS 128) : il s'agit d'un processus de création continu dans lequel nous intervenons (LS 71, 124). Le travail s'inscrit dans **notre relation avec d'autres êtres humains** et avec notre maison commune (LS 125). « *Le travail est une nécessité, il fait partie du sens de la vie sur cette terre, chemin de maturation, de développement humain et de réalisation personnelle* » (LS 128).

Le repos doit être intégré au travail afin de purifier les « *relations de l'être humain avec Dieu, avec lui-même, avec les autres et avec le monde* » (LS 237). Ce principe reconnaît que tout est lié et que les rythmes de la terre connaissent leurs limites, car la terre ne peut être dominée ou contrôlée.

Ressources complémentaires

Vous trouverez dans cette partie une liste de plateformes et d'initiatives relatives aux objectifs de développement durable qui existent à l'échelle internationale, ainsi que des informations contextuelles sur le Programme 2030.

■ Documents de référence

- Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030
- *Laudato Si'* – sur la sauvegarde de la maison commune
- Plateforme de connaissances en matière de développement durable (en anglais : The UN Sustainable Development Knowledge Platform)

■ Plateformes et initiatives des parties prenantes internationales

- Ensemble 2030 (Together 2030)
- Site Internet dédié à l'héritage de la campagne Beyond 2015 (en anglais)
- Action pour le développement durable
- Partenariat international pour la religion et le développement durable (en anglais : International Partnership on Religion and Sustainable Development)
- Partenaires pour les processus d'examen relatifs aux objectifs de développement durable (en anglais : Partners for Review)

■ Supports de plaidoyer, de politique et de formation

- Articles scientifiques et politiques de CAFOD relatifs aux objectifs de développement durable (en anglais : Sustainable Development Goals policy and research papers)
- Vidéos d'animation réalisées par CAFOD sur les objectifs de développement durable (en anglais : CAFOD animation videos on the Sustainable Development Goals)
- Objectifs de développement durable – Actions à mener d'ici 2030 (Caritas Internationalis)
- Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) : Capacités de mise en œuvre du Programme 2030 (en anglais : Capacity for the 2030 Agenda)

Glossaire relatif aux documents de la Doctrine Sociale de l'Église (DSE)

Catéchisme	Catéchisme de l'Église Catholique
CSDC	Compendium de la doctrine sociale de l'Église (2004)
CV	<i>Caritas in Veritate</i> – sur le développement humain intégral dans la charité et dans la vérité (2009)
EG	<i>Evangelii Gaudium</i> – sur l'annonce de l'Évangile dans le monde d'aujourd'hui (2013)
LS	<i>Laudato Si'</i> – sur la sauvegarde de la maison commune (2015)
PP	<i>Populorum Progressio</i> – sur le développement des peuples (1967)
Puebla	<i>Document de Puebla</i> (1979)
SRS	<i>Sollicitudo Rei Socialis</i> – à l'occasion du vingtième anniversaire de l'encyclique <i>Populorum Progressio</i> (1987)

